

Trésor'Syndicat | niveau 1

Pour mener sa politique financière, la CFDT s'appuie sur quatre principes : assurer l'autonomie de l'organisation, la solidarité entre les structures, la transparence des informations et la neutralité dans l'application des règles définies collectivement. C'est le respect de ces quatre principes dans la durée qui assure aujourd'hui la solidité de notre organisation financière. Pour accompagner les trésoriers dans leurs missions, la confédération CFDT met à disposition des syndicats, une application de trésorerie appelée Trésor'Syndicat. Ce logiciel et ses applications permettent de répondre aux obligations de transparence financière et à la particularité d'être accessible par tous.



OBJECTIFS

- Naviguer dans l'environnement de l'application Trésor'Syndicat.
- Effectuer les paramétrages nécessaires au bon fonctionnement de l'application.
- Passer les écritures comptables.
- Savoir ouvrir, gérer et clôturer un exercice.



PROGRAMME

- Le paramétrage (administratif du syndicat, report des soldes bancaires, les postes budgétaires)
- Le classement des pièces comptables
- La facturation
- La saisie d'écriture
- Le rapprochement bancaire
- Les moteurs de recherche
- La gestion de l'exercice (ouverture et clôture)
- Les états de synthèse simplifiés (compte de résultat, bilan, annexes)
- La publication des comptes



PUBLIC

- Trésoriers et trésoriers adjoints de syndicat
- Secrétaires généraux et adjoints de syndicat



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation sur poste de travail et en lien direct avec l'activité
- Mise en pratique sur documents de travail
- Apports théoriques et méthodologiques
- Livret stagiaire



MATÉRIEL REQUIS

- Un ordinateur portable avec un accès à l'application Trésor'Syndicat
- Les documents comptables de votre syndicat
- 50 pièces comptables à saisir



DURÉE
3 jours



TARIF

- 204 € / participant
- 90 € / participant
dans le cadre d'un financement par un syndicat adhérent à l'Ifreb

DATES ET LIEUX

- Contactez-nous !

PARTENARIAT ifreb

Cfdt: SCPVC

Service central de perception et de ventilation des cotisations